COMMUNE D'OSTRICOURT

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

REGLEMENT DE CONSULTATION

ACQUISITION D'UN ECRAN DE TYPE INFOVILLE

Marché sur procédure adaptée :
Article 42 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
Article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date et heure limite de remise des offres : 10 septembre 2018 à 17 heures

Hôtel de Ville
20 Place de la République
59162 OSTRICOURT

☏ 03.27.94.40.60
🖷 03.27.94.40.61
✍ r.derrouiche@ostricourt.fr
💻 http://www.ville-ostricourt.fr

SOMMAIRE

Article 1 – Objet de la consultation

Article 2 – Mode de consultation

Article 3 – Décomposition de la consultation

Article 4 - Durée du Marché – Délais de livraison

Article 5 – Délai de validité des offres

Article 6 – Présentation des offres

Article 7 - Critère de jugement des offres

Article 8 – Mode de règlement du marché

Article 9 – Modalité de remise des offres

Article 10 – Demande de renseignements

Article 1 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'acquisition **d'un écran d'information de type « info ville »** pour les besoins de la commune d'Ostricourt.
Le(s) lieu(x) d'exécution : Place de la République ; Ostricourt (59).

Article 2 – Mode de consultation

La consultation est lancée selon la procédure adaptée prévue à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent règlement ne comprend ni variante, ni options.

Article 3 – Caractéristiques techniques

- Ecran full couleur à LEDS, permettant de diffuser des animations en texte, en images et en vidéo, le tout en couleur.
- Taille souhaitée entre 105 et 115 pouces, en format 16/9.
- Dimensions nettes : minimum 3 m²
- Résolution : minimum 55.000 points lumineux
- Engagement sur la qualité et la durée de vie des LEDS dans le temps.
- Pas minimum entre chaque diode (pixel patch) : minimum 6mm, avec possibilité d'évoluer vers un pitch plus fin sans modifier l'ossature de l'écran
- Réglage automatique de la luminosité
- Communication sans fil avec router avec stabilité de l'adresse IP
- Programmation au moyen d'un PC équipé logiciel adéquat avec licence et formation
- Service performant d'assistance téléphonique et monitoring à distance
- Face visible avec protection verre trempé contre les projections
- Maintenance facilitée avec accès possible aux différents composants.
- Conditions opérationnelles de - 20°C à + 50°C sans risque
- Présence d'un système de ventilation/refroidissement hiver/été pour préserver la durée de vie des composants
- Fixation massif béton ou autre dispositif expérimenté sans fondations au sol avec possibilité de déplacer l'ensemble de l'installation sur un autre lieu.
- Connexion électrique monophasé
- Pose et mise en service
- Maintenance assurée annuellement

Article 4 - Durée du Marché – Délais de livraison

Le marché prend effet à compter de sa notification au titulaire.

Le délai de livraison est fixé dans l'acte d'engagement. Le candidat peut proposer un délai plus court, qu'il mentionnera dans son offre.

Article 5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le titulaire s'engage à maintenir son offre durant ce délai.

Article 6 – Présentation des offres

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Il peut être retiré en Mairie aux heures habituelles d'ouverture soit :

- Le Lundi de 13 heures 30 à 17 heures
- Du Mardi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures

Il peut également être remis à tout candidat qui en fera la demande soit :

- Par courrier à l'adresse figurant en page 1 du présent règlement de consultation.
- Soit par mail à l'adresse suivante : r.derrouiche@ostricourt.fr

La date limite de remise des offres est fixée au 10 septembre 2018 à *17 heures.*

Les offres seront rédigées en langue française et exprimées en €uros.

CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation du présent marché contient les pièces suivantes :

- L'Acte d'Engagement (AE)
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le présent Règlement de Consultation (RC)

DOCUMENTS A PRODUIRE

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- L'Acte d'Engagement
- Le DC2 dûment complété, daté et signé joint au présent dossier
- Tous les renseignements nécessaires concernant la situation juridique et économique de l'entreprise ainsi que ses capacités techniques, tels que prévus aux articles 48 à 54 du Décret. Si l'entreprise est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés devra être transmis.
- La fiche technique précise correspondant au matériel
- Une note précisant les délais de livraison
- Une note sur les modalités de garantie et de la maintenance
- La garantie à première demande ou la caution personnelle et solidaire en cas d'acceptation de l'avance

Article 7 - Critère de jugement des offres

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Les offres seront jugées sur les critères de choix suivants :

1. Qualité technique 50 points
2. Prix 50 points

La qualité technique sera appréciée au regard des mémoires techniques remis par les candidats et sera constituée des 2 critères suivants :

- Caractéristiques et performance techniques de l'écran : 30 points
- Garanties et maintenance : 20 points

L'offre économiquement la plus avantageuse est celle qui obtient le plus de points après application de l'addition des deux notes attribuées à chaque critère.
Si le candidat n'a pas fourni les éléments permettant d'évaluer son offre pour un critère, la note 0 lui sera attribuée pour le critère considéré.

Article 9 – Mode de règlement du marché.

Le marché est financé par la commune d'Ostricourt.

Les prestations, objet du présent marché, seront réglées par mandat administratif, dans un délai maximum de 30 jours à réception de la facture.

Une avance égale à 5% du montant du marché pourra être fournie au titulaire conformément aux dispositions de l'Art 110 du décret.

Article 10 – Modalité de remise des offres

Les offres seront envoyées ou déposées sous pli cacheté portant la mention suivante :

Offre pour : Installation et maintenance d'un écran d'information de type info ville, Place de la république/ **NE PAS OUVRIR**

Ce pli sera remis contre récépissé en MAIRIE aux heures d'ouverture des bureaux ou adressé par la poste par lettre recommandée avec accusé de réception et parvenir avant le *10 septembre 2018* et ce à l'adresse suivante :

Mairie d'OSTRICOURT
20 Place de la République
59162 OSTRICOURT

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Article 11 – Demande de renseignements

Les candidats souhaitant des renseignements complémentaires peuvent envoyer un courrier à l'adresse suivante :

Mairie d'OSTRICOURT
Rachid DERROUICHE
20 Place de la République
59162 OSTRICOURT

Une réponse sera alors adressée par écrit, en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.